

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 1<sup>er</sup> août 2018 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
M. Stéphane Beauregard  
Mme Diane Ferland  
M. François Légaré  
M. Bernard Bédard  
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation conformément à la loi.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

132-08-2018

1. **Dépôt du projet de règlement numéro 323-2018 modifiant le règlement 321-2018 décrétant des travaux de pavage et autres d'une partie du 9<sup>ème</sup> Rang sur 3660 mètres et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts**

M. Pascal Richard procède au dépôt du projet de règlement numéro 323-2018 modifiant le règlement 321-2018 décrétant des travaux de pavage et autres d'une partie du 9<sup>ème</sup> Rang sur 3660 mètres et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts.

133-08-2018

2. **Octroi du contrat pour le pavage du chemin Quartier-Auger**

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 17 juillet 2018 à 11h00 et que les personnes suivantes étaient présentes :

- M. Marc-Olivier Jutras, WSP Canada inc.;
- Mme Nancy Légaré, adj. Adm. Mun. Canton de Roxton;
- M. Stéphane Beauchemin, maire Mun. Canton de Roxton;
- M. Richard Blanchette, insp. mun. Mun. Canton de Roxton;
- M. Keven Verreault, Eurovia Québec Construction;
- M. Antoine Martel, Sintra.

CONSIDÉRANT QUE le résultat de l'ouverture des soumissions est le suivant (montant incluant les taxes) :

- Eurovia Québec Const. inc. 320 776.80 \$
- Pavage Maska inc. 374 841.72 \$
- Sintra inc. 404 891.94 \$

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire le plus bas conforme est Eurovia Québec Construction inc.;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard  
appuyé par M. Bernard Bédard  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à  
Eurovia Québec Construction inc.

Que ces travaux seront payés par la TECQ et le Fonds carrières et  
sablières.

Que M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette,  
directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer  
tous les documents à intervenir.

Adoptée

134-08-2018

3. **Immatriculation du camion de déneigement**

Il est proposé par M. François Légaré  
appuyé par M. Stéphane Beaugard  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser  
Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à  
signer tous les documents nécessaires pour l'immatriculation du camion  
de déneigement à la SAAQ.

Adoptée

135-08-2018

4. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard  
appuyé par M. Éric Beaugard  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à  
20 h 26.

Adoptée

---

Stéphane Beauchemin  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions  
qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.